DLP-8-7-85538089

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE (R) DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36-01-74

ABONNEMENT ANNUEL:
Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94 Y

Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : J. THIAULT — Numéro du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presses : 528 AD

BULLETIN "CEREALES" N° 25
(Supplément au Bulletin n° 116)

27 juin 1985

BLE D'HIVER

STADE ACTUEL :

Grain aqueux à laiteux.

SITUATION SANITAIRE :

- Forte progression de la Septoriose sur F2 et même F1 en parcelles non protégées; l'épi est menacé.
- Poursuite de la colonisation des F3 et F4 par l'Oïdium, avec d'abondantes fructifications.
- Rouille brune sur Maris Huntsmann, Fidel et autres variétés sensibles, développement important sur F2 et F1.
- Absence de Rouille jaune.
- Pucerons : malgré le temps pluvieux les populations poursuivent leur extension en doublant depuis huit jours sur les blés au stade grain aqueux.

STRATEGIE DE TRAITEMENT

* 20 jours après l'épiaison, il n'est en général plus opportun d'intervenir. Cependant, en cas de :

- **Rouilles**, sur F1 ou F2, intervenir immédiatement.
- **Septoriose sur F2** : si le dernier traitement remonte à plus de trois semaines et que la plante est au stade grain aqueux, un traitement immédiat se justifie pour les potentiels élevés.
- **Pucerons** : Dans la majorité des parcelles, il n'y a pas lieu d'intervenir. Toutefois, l'action des parasites et des prédateurs étant lente, il peut être encore nécessaire de traiter jusqu'au stade grain laiteux, si 80 % des épis sont infestés.

LUZERNES - TREFLES

Des proliférations de phytonomes sont signalées. Les adultes sont des coléoptères (charançons) de couleur grise à fauve, dont la taille varie de 3 à 10 mm. En ce moment, les dégâts sont provoqués par les larves. Celles-ci sont vertes, de 1 à 4 mm le longueur, avec deux bandes longitudinales claires.

Elles vivent d'abord en mineuses dans les bourgeons, puis se développent sur le feuillage (pendant les heures les plus fraîches de la journée) en le dévorant.

A partir de la mi-juillet, de nouveaux adultes apparaissent et consomment également le feuillage.

P20

LUTTE :

- Cultures éloignées de la récolte (3 semaines à 1 mois) et ne contenant pas de plantes en fleurs (cultures ou mauvaises herbes) : Réaliser rapidement un traitement par pulvérisation avec un produit contenant du parathion (300 g de m.a./ha).

Ce produit, toxique pour les abeilles, est interdit dès le début floraison. Ne pas traiter la bordure de la parcelle car elle peut contenir des plantes attirant les abeilles.

Respectez un délai de 3 semaines entre le traitement et la récolte (1 mois en cas de sécheresse).

- Cultures pouvant être récoltées : Faire la fauche tout de suite. Ceci devrait éliminer la majorité des larves et rendre inutile un traitement.

Dans tous les cas, surveiller la culture pendant le mois de juillet.

TOUTES PRAIRIES

Des dégâts par les larves de tipules se produisent encore. Dans les cultures de R.G.A. - T.B. on peut observer des foyers, avec destruction des stolons du trèfle. La lutte est plus difficile car les larves sont âgées. Par ailleurs, certaines larves, vont arriver en fin d'évolution et cesser leur activité. Un traitement chimique, à l'époque actuelle, ne peut être justifié que par des dégâts importants.

LUTTE POSSIBLE

- Cultures récoltables ou contenant des plantes en fleurs : Exploiter tout de suite et traiter ensuite si nécessaire.

- Cultures éloignées de la récolte (3 semaines à 1 mois) non fleuries et propres : Faire un traitement avec des appâts ou par pulvérisation avec Orthène 50ou des produits à base de parathion, le soir en mouillant abondamment (600-800L par hectare).

Attention : Ces produits sont interdits en période de floraison. Prendre les mêmes précautions que précédemment pour la lutte contre les phytonomes.

POIS PROTEAGINEUX

Pucerons : De nombreuses parcelles sont infestées.

Seuil de traitement : 30 pucerons par plante pour des cultures en pleine floraison.

Produits utilisables : Primor G - Zolone-Agrophyte ou Thiodan - Rhodianex ou Sovinexion - Rhodocide.

Maladies : Le mildiou est fréquent sur les feuilles de la base des plantes.

Les produits (carbendazime + manèbe ou mancozèbe) sont peu efficaces.

Les conditions climatiques actuelles (températures basses) sont peu favorables à l'évolution de l'Anthracnose, mais conviennent au Botrytis qui s'attaque aux fleurs et aux jeunes gousses. D'après nos expérimentations, un traitement améliore l'état sanitaire mais généralement sans augmentation de rendement.

FEVEROLE D'HIVER

Le Botrytis est présent dans la plupart des cultures. La remontée de ce champignon sur les étages supérieurs est favorisée par la forte humidité du feuillage.

Un traitement avec Bavistine M à 8 kg/ha s'impose dès que l'on observe des taches de Botrytis au-dessus de la moitié de la plante, si toutefois la hauteur de la culture et le matériel de traitement le permettent.

MAIS

Tipules : Malgré la présence abondante de larves de tipules dans le sol, leurs dégâts ne sont pas signalés sur la culture, car les conditions climatiques ont été favorables à la croissance du maïs.

Noctuelles (Luperina testacea) : De nombreuses parcelles ont été attaquées par cette noctuelle, différente des vers gris. La larve est une chenille de 2 à 3 cm de longueur, d'une couleur blanc rosé, avec une tête brune et des fausses pattes. Elle ne s'enroule pas quand on la touche, comme le font les larves de vers gris. Les traitements par pulvérisation ou par appâts avec des produits efficaces contre les noctuelles sont peu efficaces sur les larves de Lupérina, qui font leur attaque au collet de la plante et ne sortent pratiquemment pas à la surface du sol, échappant ainsi à l'action des insecticides. Il est donc sans intérêt de traiter, d'autant que le niveau d'attaque est faible (en général inférieur à 5 % des pieds) et que les larves ne feront plus de dégâts à leur nymphose (début juillet).

Phytotoxicité des antidicotylédones de postlevée du maïs à action de contact: De nombreuses parcelles ont manifesté une phytotoxicité importante sous forme de brûlures foliaires dues à l'application d'herbicides de postlevée à action de contact, dont les spécialités à base de bromoxynil. Ces brûlures sont constatées pour des traitements effectués sur des maïs développés (6 à 8 feuilles) par temps humide et froid. Pour limiter les risques de phytotoxicité, éviter de traiter sur une végétation humide, éviter les fortes pressions (2,5 à 3 kg au maximum), limiter les doses d'atrazine utilisée en mélange à 1500 g de matière active.

Traitement en dirigé dans le maïs : Pour réaliser ce type de traitement, il est possible d'utiliser, outre le pendillard, les caches en plastique vendus avec les appareils à dos, pour les traitements en dirigé. Ces caches d'une valeur modique (30 F l'unité) se vissent sous le porte buse. On peut traiter sur une largeur de semoir ou même sur toute la longueur de la rampe si le semis est régulier. Il est nécessaire d'utiliser des buses à fente et de travailler à faible pression.

P21